

Meilleur exemplaire disponible

6 septembre 1960

RAPPORT D'ACTIVITE No 2 SUR L'OPERATION CIVILE DES NATIONS UNIES  
DANS LA REPUBLIQUE DU CONGO

(Exposé succinct des activités du 24 août au 3 septembre 1960)

Table des matières

	<u>Pages</u>
I. Introduction .....	2
II. Agriculture et approvisionnement en vivres .....	3
III. Communications .....	7
IV. Enseignement .....	12
V. Finances et économie .....	13
VI. Commerce extérieur .....	15
VII. Santé publique .....	16
VIII. Main-d'oeuvre .....	18
IX. Magistrature .....	19
X. Instruction militaire .....	20
XI. Ressources naturelles .....	21
XII. Administration publique .....	22
ANNEXE : Liste du personnel affecté à l'Opération civile au Congo, à la date du 28 août 1960, et résumé statistique .....	23

## I. INTRODUCTION

Le présent document est le deuxième rapport d'activité sur l'Opération civile des Nations Unies dans la République du Congo. Les conditions dans lesquelles l'Opération civile a été organisée et le cadre organique dans lequel elle a été entreprise ont déjà été décrits dans le premier rapport, en date du 24 août 1960. Les renseignements qui suivent ont trait aux effectifs et à la situation actuels de la mission et portent, au premier chef, sur les faits nouveaux signalés dans les divers domaines entre le 24 août et le 3 septembre 1960.

A la date d'aujourd'hui, un effectif total de 122 consultants et conseillers techniques de 26 nationalités différentes se trouve au Congo au titre de l'Opération civile, y compris le personnel attaché au Chef de l'Opération civile au Congo. En outre, les Nations Unies coordonnent l'action sanitaire d'environ 24 équipes de la Croix-Rouge venues de 20 pays et de 70 assistants médicaux dont les services sont fournis par quatre pays en vertu d'accords bilatéraux.

Le personnel de l'Opération civile est réparti entre les principaux domaines suivants : agriculture et approvisionnement en vivres - communications - enseignement - finances et économie - commerce extérieur - santé publique - main-d'oeuvre - magistrature - instruction militaire - ressources naturelles et administration publique. Pour chacun de ces domaines, un consultant principal des Nations Unies a été ou va être appelé à faire partie du Groupe consultatif auprès du Chef de l'Opération civile et, sur la demande du gouvernement, à exercer les fonctions de conseiller auprès du ministère ou du département intéressé.

On trouvera dans l'annexe au présent rapport la liste de ces consultants et de tous les conseillers techniques de l'ONU et des institutions spécialisées qui se trouvent actuellement au Congo, ainsi qu'une répartition statistique de ce personnel.

## II. AGRICULTURE ET APPROVISIONNEMENT EN VIVRES

L'assistance et la collaboration que les Nations Unies prêtent à cet égard au Gouvernement congolais revêtent actuellement deux formes principales :

- 1) consultations relatives à l'élaboration de programmes agricoles à court terme et à long terme; 2) campagne, déjà bien avancée, menée pour assurer l'approvisionnement en vivres et les secours dans tout le pays.

### A. Développement général de l'agriculture

Pendant la dernière semaine d'août, le consultant principal des Nations Unies en matière de planification agricole, M. Pierre Terver (France), a été envoyé au Congo par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Il s'est immédiatement mis en rapport avec le Ministre de l'agriculture et, en fait, a été installé dans un bureau du Ministère. Il a, en consultation avec le Ministre, entrepris les démarches et pris les mesures suivantes :

- 1) Pour pourvoir aux besoins d'extrême urgence du Congo dans le domaine agricole, une demande d'assistance technique a été établie en vue de la fourniture, par les Nations Unies, des services de 17 experts dans les domaines suivants : agronomie, services vétérinaires, sylviculture, économie agricole et nutrition. Ces experts rempliraient les fonctions de conseillers auprès de spécialistes congolais de chacun de ces domaines. Trois d'entre eux arriveront vraisemblablement au cours des deux prochaines semaines et les autres suivront peu après.

- 2) Pour adapter l'organisation et les attributions du Ministère de l'agriculture et des services agricoles central et provinciaux à la situation nouvelle dans laquelle se trouve le pays, on a demandé au consultant principal de l'ONU d'aider à mettre au point un nouveau plan de développement agricole et, aussi, d'aider les autorités congolaises à définir les principes fondamentaux de ce plan. Du point de vue organique, les Nations Unies envisagent le transfert de certaines attributions du Ministère des classes moyennes au Ministère de l'agriculture, par exemple des attributions en matière de coopératives, de crédit et de vulgarisation agricoles. En outre, le Ministère examine actuellement les besoins en personnel de direction pour les services agricoles de Léopoldville et des provinces.

3) Pour entreprendre un programme complet de formation de personnel agricole à tous les échelons, le gouvernement a demandé aux Nations Unies d'envisager l'organisation d'une école spéciale d'agriculture qui formerait rapidement un grand nombre de techniciens. Cette entreprise pourrait faire l'objet d'une demande d'assistance adressée au Fonds spécial des Nations Unies. D'autre part, le consultant principal prépare certaines modifications de l'enseignement universitaire en ce qui concerne l'agriculture.

B. Approvisionnement en vivres

Comme il n'a pas été possible de traiter de ce vaste programme dans le premier rapport d'activité sur l'Opération civile, les paragraphes qui suivent récapitulent ce qui a été fait en matière de secours alimentaires, depuis le premier jour jusqu'au 28 août.

La participation de l'ONU et des organisations qui lui sont reliées, avec le Gouvernement congolais, à l'exécution d'un programme de distribution de vivres a été motivée par la situation critique due à l'effondrement de la structure commerciale normale d'importation et de vente et à la désorganisation concomitante du système de transports qui aurait, en temps ordinaire, assuré l'acheminement des produits alimentaires jusqu'aux lieux de consommation.

Au cours de la deuxième quinzaine de juillet, les Etats-Unis et la République du Cameroun ont donné respectivement de la farine et de la viande fraîche. Ces articles n'entrant pas dans le régime alimentaire normal des Congolais, il a été décidé, avec l'approbation des donateurs et des autorités congolaises, de les vendre par les voies commerciales ordinaires, ce qui était la façon normale d'en effectuer la répartition. On a utilisé les sommes provenant de la vente pour acheter des produits alimentaires de première nécessité, par exemple du poisson sec, du maïs, du sucre et du riz.

Une nouvelle mesure visant à fournir des secours alimentaires au Congo a été prise à la fin de juillet, lorsque du lait et du sucre ont été distribués aux enfants de Léopoldville. Le programme a, depuis, pris de l'extension à trois égards différents : intensification de la distribution de lait; répartition,

d'urgence, d'aliments de base dans tout le pays; assistance spéciale aux réfugiés de la guerre tribale, qui, au nombre de près de 180.000, se sont rassemblés autour de la ville de Bakwanga.

A la date du 28 août 1960, 650 tonnes au total (1.430.000 livres) de divers aliments de base avaient été reçues à titre de don des pays suivants : Suisse, Danemark, Canada, France et Communauté, Royaume-Uni, République fédérale d'Allemagne, URSS, République du Cameroun, Etats-Unis, Inde et République arabe unie. Le Royaume-Uni et le Tanganyika ont également fait des dons en espèces. Le détail des articles offerts gratuitement est le suivant :

Lait (en provenance de 7 pays)	111,8 tonnes métriques	(245.960 livres)
Viande (en provenance de 4 pays)	48,6 "	(106.920 " )
Riz (en provenance de 2 pays)	63,7 "	(140.140 " )
Sucre (en provenance d'un pays)	9,2 "	( 20.240 " )
Farine (en provenance de 2 pays)	374,6 "	(824.120 " )
Chikwange	30,0 "	( 66.000 " )
Divers produits alimentaires et fournitures médicales	12,0 "	( 26.400 " )

A la date du 28 août également, on avait distribué dans quatre provinces différentes 675 tonnes (1.485.000 livres) de vivres, y compris la distribution de lait et les aliments de secours distribués à Bakwanga :

Province de Léopoldville	394,4 tonnes métriques	(866.880 livres)
Province de Kasai	118,0 "	(259.600 " )
Province de l'Equateur	69,4 "	(152.680 " )
Province orientale	93,1 "	(204.820 " )

L'Office du coordinateur des secours alimentaires des Nations Unies, qui comprend trois agents, veille de Léopoldville à la réception et à la réexpédition de ces produits alimentaires. Toutes les opérations se font en coordination étroite avec le Gouvernement congolais et, en ce qui concerne le programme général de secours et le programme de distribution de lait, les approvisionnements sont envoyés directement aux services officiels des provinces, qui se chargent de la répartition parmi la population, avec le concours de la Croix-Rouge congolaise. Pour ce qui est du programme d'assistance aux réfugiés à Bakwanga, la distribution sur place est faite par les autorités locales, avec le concours de représentants de la Croix-Rouge internationale et d'assistants de la Croix-Rouge congolaise.

Jusqu'à présent, tous les transports ont été effectués par avion (en fait, par des avions des Nations Unies). Les Gouvernements suisse et danois ont mis des avions de transport de marchandises à la disposition des Nations Unies pour plusieurs semaines. Ainsi, les possibilités de transport par air ont été sensiblement accrues pendant la période critique. Le manque de place et l'impossibilité de faire atterrir les avions dans plusieurs des endroits où l'on a besoin de produits alimentaires ont, de même que le nombre restreint de fonctionnaires locaux en mesure d'effectuer la répartition, constitué de sérieux obstacles à l'expansion du programme de secours alimentaires.

Au début de septembre, les Nations Unies estiment que la première phase de leur programme alimentaire, celle des secours d'urgence, touche à sa fin. Elle sera suivie d'un programme à plus long terme destiné à pourvoir à certains besoins; d'autre part, l'aide à la région de Bakwanga sera poursuivie et l'on se propose de donner plus d'ampleur au programme de distribution de lait, dont bénéficient déjà chaque jour environ 40.000 enfants (32.000 à Léopoldville et les autres à Coquilhatville, à Matadi, à Stanleyville et à Luluabourg). On voudrait arriver à distribuer quotidiennement du lait à 100.000 enfants, dans toutes les régions du pays. Enfin, on s'efforcera de mettre de côté une partie des produits alimentaires fournis aux Nations Unies sous forme de dons, pour les répartir plus tard au titre d'un programme de secours aux chômeurs.

### III. COMMUNICATIONS

Soixante et onze spécialistes des communications se trouvent actuellement dans le pays sous les auspices des Nations Unies; 16 d'entre eux s'occupent de l'aviation civile, 33 des télécommunications, 3 de météorologie, 18 des transports par route et par voie navigable et de génie civil, et un expert a pour mission de donner des avis au gouvernement sur l'exploitation des services de radio-diffusion.

#### A. Aviation civile

Sur les 15 conseillers techniques (non compris le consultant principal) que l'Organisation de l'aviation civile internationale a fournis pour la mission des Nations Unies, 2 exercent les fonctions d'opérateur-radio à Stanleyville, 3 sont préposés au contrôle de la circulation aérienne et aux communications radio-électriques à Luluabourg, et les autres sont affectés, selon les besoins, à l'aéroport de Léopoldville. En raison de l'appauvrissement des effectifs dû au départ du personnel européen, il a fallu demander d'ajouter, d'ici quelques semaines, 35 techniciens au groupe des Nations Unies. Alors que le personnel des Nations Unies aide actuellement le Gouvernement congolais à assurer le fonctionnement de trois grands aéroports, on se propose en fin de compte d'avoir des équipes de techniciens des Nations Unies dans 21 aéroports répartis dans tout le pays, où, tout en exerçant des fonctions consultatives et éducatives, ils assureront le fonctionnement des services jusqu'à ce qu'un personnel national suffisant ait été formé. Toutefois, il est bien entendu avec le gouvernement que le personnel de l'ONU ne sera pas affecté à des postes d'exécution que des techniciens congolais peuvent dès maintenant occuper.

#### B. Télécommunications

Trente-trois membres de la mission des Nations Unies - envoyés par l'Union internationale des télécommunications et l'ONU - s'occupent maintenant des télécommunications à Léopoldville et dans neuf des principales villes des provinces. Six de plus arriveront vraisemblablement sous peu. A l'heure actuelle, le groupe est composé de techniciens venus de Suisse, de Tunisie, du Maroc et d'Ethiopie.



Tous ou presque tous les services techniques civils fonctionnent, qu'il s'agisse du téléphone, du télégraphe, du service de télétype avec l'étranger, de la radiodiffusion ou du dispositif de sécurité aérienne. Plus de 320 postes sont maintenant occupés par des techniciens congolais. Le chef du Service des télécommunications du Gouvernement congolais a cependant estimé que, pour l'ensemble du pays, une centaine de conseillers et d'instructeurs seraient nécessaires pendant une période de deux à cinq ans pour conseiller, aider et former les Congolais actuellement en fonctions. Comme il apparaît que la majeure partie de ce personnel devrait être fournie par l'intermédiaire des Nations Unies, on prévoit la constitution d'un groupe de spécialistes fournis conjointement par l'ONU et l'UIT et qui comprendrait finalement 100 personnes.

Le gouvernement, comptant que le personnel enseignant lui serait fourni par l'ONU, a établi le programme d'un centre de formation en matière de télécommunications.

Les techniciens de l'ONU, dans les diverses provinces où ils sont pour le moment affectés, ont collaboré étroitement avec les techniciens congolais pour maintenir en service les installations de radiodiffusion, entretenir et réparer le matériel de radiotéléphonie et de radiotélégraphie et assurer le fonctionnement des centraux téléphoniques automatiques.

#### C. Météorologie

Au Congo, il existe des liens étroits entre les services météorologiques et l'aviation civile et les télécommunications. Ces services sont du ressort de trois départements de l'administration congolaise, aussi bien que du Département des services météorologiques et du Ministère des travaux publics.

Trois membres de la mission des Nations Unies - venant de l'Organisation météorologique mondiale - collaborent avec le gouvernement à la préparation de plans relatifs au fonctionnement des installations existantes et, à plus longue échéance, à la formation de prévisionnistes et d'autres spécialistes congolais. Ils s'occupent surtout, pour le moment, des services de prévision météorologique des principaux aérodromes, où la sécurité des vols a été réduite faute de services météorologiques convenables. Le nombre des prévisionnistes européens des aéroports

de Léopoldville et de Stanleyville et celui des météorologues des services centraux ont continué de diminuer. Actuellement, il ne reste à l'aéroport de Stanleyville qu'un seul des prévisionnistes qui y étaient en poste et un membre de l'équipe des Nations Unies a été affecté à cet aéroport. De même, il n'y a plus qu'un seul prévisionniste à l'aéroport de N'Djili, à Léopoldville, pour s'occuper de l'importante circulation aérienne et un membre de l'équipe météorologique des Nations Unies a été affecté à cet aéroport. A l'autre aéroport de Léopoldville, qui est plus petit, on a installé une modeste station météorologique qui a été confiée à du personnel congolais.

Au cours des dernières semaines, on a effectué une enquête sur la transmission des rapports météorologiques à l'intérieur du Congo et entre d'autres régions d'Afrique et l'Europe et le Congo. On a constaté qu'en général, la réception et la communication des renseignements météorologiques étaient irrégulières et insuffisantes. Avec les autorités congolaises - et particulièrement avec le personnel des télécommunications - des mesures ont été prises qui visent à améliorer la transmission de ces renseignements.

Les services météorologiques français ont offert des bourses d'études pour la formation de personnel congolais. Jusqu'ici, on n'a trouvé que six candidats ayant des connaissances leur permettant d'être formés. Leurs demandes doivent encore être étudiées et approuvées par le gouvernement. En attendant, le conseiller de l'ONU a entrepris, à titre préliminaire et officieux, de donner des cours préparatoires à ces techniciens et à d'autres personnes attachées au Département météorologique congolais.

#### D. Transport et génie civil

Le général R. R. Wheeler (Etats-Unis d'Amérique) dirige l'équipe des Nations Unies chargée des questions de transport. Au début, cette équipe comprenait trois spécialistes des opérations portuaires, du transport maritime et de la navigation intérieure. Pendant la dernière semaine d'août, un deuxième groupe d'ingénieurs suédois est arrivé au Congo pour s'occuper spécialement d'un programme de travaux publics visant à réduire le chômage.

##### 1) Transports

Les quatre spécialistes des Nations Unies en matière de transports se sont occupés des installations portuaires, des transports maritimes, des transports par chemin de fer et de la navigation intérieure. On trouvera dans le premier /...

rapport d'activité sur l'opération civile l'exposé des résultats intéressants qu'il ont obtenus dès le début. Pendant la semaine écoulée, les Congolais et deux membres de l'équipe de l'ONU envoyés sur place ont poursuivi les travaux de dragage du port de Matadi. En même temps, on a mis au point un plan qui permettrait d'utiliser les opérations du port de Matadi et les autres opérations de transport pour donner une formation en cours d'emploi à d'autres techniciens et surveillants congolais. Ce plan a été soumis pour approbation au Ministre de la coordination économique et du plan. Dès qu'il sera approuvé, on demandera à l'ONU d'envoyer des spécialistes supplémentaires pour s'occuper de la formation.

Au cours de la semaine écoulée, l'ONU a signalé la gravité des problèmes économiques résultant de l'arrêt, dans la province du Kasai, des transports ferroviaires à destination du Katanga. Elle a offert ses bons offices pour obtenir du Gouvernement congolais qu'il revienne sur sa décision, de façon que les marchandises puissent sortir des entrepôts où elles s'accumulent. L'équipe chargée des transports s'efforce aussi d'aplanir les difficultés qui entravent les transports par chemin de fer entre le port de Matadi et Léopoldville.

Il convient enfin de signaler que cette équipe a collaboré avec les services militaires de l'ONU au Congo pour aider à la solution du problème que posent les transports maritimes entre le port de Banana, situé sur l'océan, et celui de Matadi. A un moment donné, on a pu penser que les cinq pilotes dont on disposait encore ne suffiraient pas pour assurer les transports maritimes entre ces deux ports et, pour cette raison, on a décidé d'utiliser des hélicoptères de l'ONU pour ramener ces pilotes de Matadi à l'endroit où des bateaux les attendaient. En abaissant la durée de leur voyage de retour, qui est normalement de cinq heures, à deux heures grâce aux hélicoptères, on a obtenu le même résultat qu'en doublant le nombre des pilotes.

#### ii). Génie civil

Les 13 ingénieurs suédois attachés à l'ONU, qui viennent d'arriver au Congo, et un ingénieur en chef venant de Nouvelle-Zélande ont été spécialement chargés d'aider le gouvernement à exécuter un programme de travaux publics d'une durée de trois mois visant à réduire le chômage. Au cours de la dernière semaine d'août, les ingénieurs ont été envoyés par groupes de deux à Coquilhatville, Stanleyville, Bukavu, Luluabourg et Léopoldville. Leur première tâche consistait à collaborer

avec les autorités congolaises à l'établissement de listes de projets susceptibles, par leur nature et leur caractère d'urgence, d'être inclus dans le programme de travaux publics. Le projet idéal recherché est celui qui exige peu de capitaux et de biens d'équipement et, en revanche, une quantité importante de main-d'oeuvre. On peut citer comme exemples la construction de routes, l'achèvement des projets de construction de logements déjà mis en route et une large gamme de projets agricoles. On pense qu'une fois les listes dressées et approuvées par le Gouvernement congolais, les fonds nécessaires seront fournis par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies. On pense aussi que l'équipe d'ingénieurs demeurera sur place pour aider à surveiller et à inspecter les travaux.

#### IV. ENSEIGNEMENT

Le premier rapport sur l'Opération civile indiquait clairement que, dans le domaine de l'enseignement, les mesures à prendre étaient essentiellement des mesures à long terme. Le Ministre de l'éducation demande aux Nations Unies - par l'intermédiaire de l'UNESCO - d'entreprendre le recrutement d'environ 1.500 membres du corps enseignant, principalement des professeurs de l'enseignement secondaire, technique et agricole. Cette demande revêt un caractère particulièrement urgent, si l'on considère que la rentrée scolaire est prévue pour le 15 septembre et que la plupart des professeurs européens (peut-être 90 pour 100 d'entre eux) ne reprendront pas leur poste. On estime que c'est dans l'enseignement secondaire et technique que la situation est la plus critique, car la plupart des postes de l'enseignement primaire sont pourvus par des instructeurs congolais.

Afin d'accélérer la fixation des modalités des opérations de recrutement en Europe, les quatre représentants de l'UNESCO ont soumis à l'approbation du Ministère de l'éducation un projet relatif aux conditions d'emploi des membres du corps enseignant. On espère que, dans les quelques jours à venir, toutes les questions préalables de cet ordre seront réglées et que les opérations de recrutement pourront commencer.

En ce qui concerne les opérations au jour le jour, le groupe de spécialistes de l'enseignement, travaillant en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation, évalue les besoins du pays à long terme et à court terme, recense l'effectif du personnel enseignant sur lequel on peut encore compter dans chaque branche, dresse l'état des postes vacants, procède à la répartition des maîtres entre les localités et les établissements d'enseignement, élabore des plans pour l'organisation future du ministère central et des ministères provinciaux de l'éducation et donne des conseils en matière budgétaire. Le consultant principal de l'ONU pour les questions d'enseignement est M. Edmond Sylvain (Haïti).

## V. FINANCES ET ECONOMIE

Le Groupe consultatif de l'ONU pour les questions financières et économiques compte actuellement huit personnes, originaires des pays suivants : Italie, Etats-Unis, Israël, Haïti, Iran, Norvège et Ethiopie. La mission comprend un conseiller en matière de planification administrative, un économiste spécialiste des questions fiscales, un expert en matière de législation bancaire et quatre autres économistes chargés d'analyser les tendances et les problèmes actuels de l'économie.

Deux tâches particulièrement urgentes ont été assignées aux membres de la mission :

- a) Conseiller le gouvernement au sujet des problèmes que pose la réorganisation des institutions économiques;
- b) Assister le gouvernement dans les efforts qu'il déploie pour stimuler l'activité économique et résorber l'excédent de main-d'oeuvre congolaise qui est apparu à la suite des récents événements.

En vue de résoudre la crise des institutions financières, les efforts sont concentrés sur la Banque centrale, le Ministère des finances et le Ministère des affaires économiques. Trois membres de la mission travaillent avec des fonctionnaires du Ministère des affaires économiques à mettre sur pied un système de contrôle des changes et de réglementation des importations, ainsi qu'à créer un "Conseil monétaire", qui fonctionnera pendant la période de transition entre la liquidation de l'ancienne banque centrale et la création de la nouvelle banque nationale congolaise. Un quatrième conseiller étudie comment organiser au Ministère des finances le contrôle des dépenses et de l'exécution du budget.

Un autre aspect de la tâche confiée aux économistes de l'ONU consiste à examiner, en étroite collaboration avec l'équipe des travaux publics mentionnée à la page 10, les incidences économiques et budgétaires du programme proposé pour la résorption du chômage. Les membres de la mission se préoccupent également, avec les autorités congolaises, de trouver une aide extérieure qui serait fournie au gouvernement par l'intermédiaire de l'ONU; ils s'occupent notamment de négociations visant à obtenir les fonds nécessaires pour financer le programme de travaux publics d'urgence.

Depuis la publication du rapport précédent, la situation s'est détériorée dans les services statistiques du gouvernement, que tout le personnel technique européen a quittés. Toute la comptabilité nationale relevant de ces services, qui recueillent les données statistiques indispensables à l'élaboration de la politique à court terme, l'ONU se trouve devant la nécessité de prendre de toute urgence des dispositions pour aider le gouvernement à assurer leur fonctionnement. Un membre de la mission va étudier la situation, avec le Ministre de la coordination, et il se peut que l'assistance d'experts de l'ONU dans le domaine de la statistique soit requise.

En outre, on a procédé, au cours de la dernière semaine du mois d'août, à une étude des besoins en personnel d'assistance technique pour les mois à venir. Le consultant de l'ONU en matière d'administration publique a examiné, en collaboration avec les conseillers financiers, comment utiliser les ressources de l'OPEX (programme de l'ONU pour l'envoi de personnel d'exécution, de direction et d'administration) en vue d'aider le Ministère des finances.

VI. COMMERCE EXTERIEUR

Le professeur Hans Bachmann (Suisse) a été nommé membre du Groupe consultatif en qualité de conseiller en matière de commerce extérieur; il doit prendre ses fonctions le 5 septembre.



## VII. SANTE PUBLIQUE

La mission des Nations Unies chargée de la santé publique - envoyée par l'Organisation mondiale de la santé - se compose de 23 personnes. Cinq membres de la mission sont chargés de l'élaboration centrale des programmes, à Léopoldville, sous la direction d'un consultant principal, le Dr McKenzie-Pollock (Royaume-Uni). Dix-huit autres sont attachés à titre consultatif au Ministère de la santé publique. En outre, l'ONU coordonne l'action de 24 équipes de la Croix-Rouge, venues de 20 pays, et de 70 agents sanitaires fournis, en vertu d'accords bilatéraux, par quatre pays.

Il est maintenant possible d'affirmer que l'objectif essentiel de la période d'urgence a été atteint : disposer d'un nombre suffisant de médecins et de techniciens d'un niveau élevé afin d'assurer le fonctionnement des hôpitaux principaux si la totalité ou la plupart des médecins européens venaient à quitter le pays. Il n'a pas été possible d'installer des médecins dans tous les hôpitaux de district où il y en avait précédemment, mais cet état de choses n'est pas considéré comme grave car le personnel congolais actuel est en mesure de faire face aux tâches courantes.

Si l'on a réussi à mettre en place un personnel médical dans les zones clés de l'ensemble du pays, le mérite en revient surtout à la Croix-Rouge. Les 24 équipes de la Croix-Rouge qui ont été réparties entre les principaux hôpitaux et centres médicaux civils de Léopoldville et des provinces se sont constituées pour répondre à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies.

Le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge ont pris contact avec leurs sociétés nationales; 20 de ces dernières ont jusqu'à présent répondu et une vingt et unième est en voie de le faire. Ces équipes comprennent au total 98 personnes, dont 52 chirurgiens et médecins, le reste comprenant des infirmières, des auxiliaires médicaux, des techniciens de laboratoire, des anesthésistes, etc. Leur affectation et la coordination de leurs travaux incombent à l'Organisation des Nations Unies, mais la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge assume la responsabilité de leur recrutement.

Certaines de ces équipes ont apporté avec elles des quantités considérables de matériel médical tandis que d'autres en reçoivent de l'ONU, qui les prélève

sur des stocks gouvernementaux. On a estimé que les sociétés de la Croix-Rouge dépenseraient en trois mois 150.000 dollars des Etats-Unis, environ, pour aider l'ONU à fournir une assistance au Congo.

Un deuxième objectif général de la période d'urgence, la réorganisation des services de santé publique, a été jusqu'à présent partiellement atteint : les ressources en eau des grandes villes sont contrôlées et assurées avec l'aide de l'ONU et d'ingénieurs de la santé publique fournis au titre d'accords bilatéraux. Dans la plupart des centres, des cours de formation de brève durée ont été organisés pour le personnel congolais chargé de l'entretien des installations hydrauliques. Les services de lutte contre les maladies transmises par vecteur et les services d'assainissement courants sont à nouveau assurés dans la plupart des centres provinciaux, mais il n'a pas encore été possible de reprendre les services de lutte contre les épidémies dans les régions rurales, faute de cadres.

L'équipe consultative de l'ONU attachée au Ministère de la santé publique a achevé son étude préliminaire des services généraux de santé publique du pays et en est à l'élaboration de recommandations sur l'organisation permanente de ces services au Congo. Elle a dressé un tableau du personnel requis pour la constitution d'un service sanitaire de base, en ne tenant compte que des postes qui ne peuvent être occupés actuellement par des Congolais, à l'exclusion des services du Katanga qui n'ont pas encore été étudiés. Il ressort de ce tableau qu'il faut pourvoir plus de 700 postes de médecins, pharmaciens, dentistes, infirmières, sages-femmes, agents sanitaires, biologistes, ingénieurs sanitaires et techniciens médicaux.

L'équipe consultative de l'ONU collabore également avec le Ministère de santé publique à la préparation d'un projet de budget pour les services sanitaires, pour les derniers mois de 1960 et pour l'année 1961.

Un programme de formation destiné au personnel congolais est en préparation et doit être terminé dans quelques jours.

### VIII. MAIN-D'OEUVRE

Le consultant principal en matière de main-d'oeuvre affecté à la mission de l'Organisation des Nations Unies au Congo, M. Henri Reymond (Suisse), est assisté de conseillers techniques en matière d'administration de la main-d'oeuvre et d'emploi.

Ainsi qu'on l'a signalé dans le premier rapport, l'équipe des Nations Unies chargée des questions de main-d'oeuvre a eu pour première préoccupation d'aider le gouvernement à évaluer l'importance du problème posé par le chômage et à identifier les secteurs dans lesquels il se pose. Bien que le rassemblement et l'interprétation des données sur l'emploi ne puissent actuellement se faire que de façon irrégulière, on a pu tirer les conclusions provisoires ci-après : le secteur des grandes entreprises ne souffre pas pour le moment d'un chômage grave, bien qu'il y ait eu certaines réductions des heures de travail et que l'on ait adopté un régime de travail à temps partiel; le bâtiment et les travaux publics fonctionnent au ralenti, de sorte que la reprise de l'emploi dans ce secteur dépendra de la mise en route et de l'accélération des programmes de travaux publics du Gouvernement.

Les conseillers en matière de main-d'oeuvre ont donc recommandé au gouvernement le programme d'urgence de travaux publics dont s'occupe maintenant l'équipe d'ingénieurs de l'ONU (voir page 10) et ils en suivent l'exécution.

Au cours de la dernière semaine du mois d'août, après des échanges de vues qui ont eu lieu à Genève, un accord a été conclu entre le Ministre du travail et l'Organisation internationale du Travail aux termes duquel les Nations Unies fourniront une assistance technique importante dans les domaines de l'inspection du travail et de la formation professionnelle.

IX. MAGISTRATURE

Il est prévu qu'un membre du Groupe consultatif chargé de fournir des avis et une assistance dans le domaine de la magistrature sera nommé dans les quelques jours à venir.

## X. INSTRUCTION MILITAIRE

Le général Kettani (Maroc), tout en gardant ses fonctions de commandant en chef adjoint de la Force des Nations Unies, a entrepris la préparation d'un programme d'instruction pour l'Armée nationale congolaise.

## XI. RESSOURCES NATURELLES

Au cours de la dernière semaine d'août, M. Borje Nordlund (Suède) a été nommé consultant principal en matière de ressources naturelles. Il aura pour tâche d'étudier l'état actuel des mines et l'exploitation des ressources naturelles en général, et de définir, en liaison étroite avec le gouvernement, les principes dont on devra s'inspirer à l'avenir dans ce domaine.

De l'industrie minière du Congo proviennent 60 pour 100 environ de la valeur des exportations et 20 à 25 pour 100 du produit national brut du pays. On estime à 400 millions de dollars la valeur comptable des investissements effectués dans cette industrie, et la valeur annuelle brute de la production de l'industrie minière s'élevait en 1959 à quelque 300 millions de dollars. D'après les statistiques antérieures, l'industrie minière employait directement un personnel d'environ 100.000 Congolais et 3.000 à 4.000 non-Congolais.

Le conseiller de l'ONU aura tout d'abord à se préoccuper de la mise au point, en collaboration avec le Gouvernement du Congo et les grandes sociétés minières, d'un accord qui garantisse l'exploitation des mines, laquelle est indispensable. A cette fin, il sera amené à discuter aux échelons les plus hauts des questions comme celles de la rétention des bénéfices, du transfert des dividendes, du transfert des économies du personnel expatrié et, en général, des droits et obligations des sociétés minières, compte tenu des statuts et règlements en vigueur dans d'autres régions du monde.

## XII. ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le consultant principal de l'ONU en matière d'administration publique, M. Robert Gardiner (Ghana), poursuit sa tâche qui est d'aider les différents ministères et départements du nouvel Etat à résoudre leurs problèmes d'organisation et de recrutement du personnel et à définir les grandes lignes de leur action à venir.

Ledit consultant principal, en liaison étroite avec les autorités congolaises et avec les autres membres du Groupe consultatif de l'ONU - en particulier les conseillers en matière de finances et d'enseignement - a veillé à ce que toute l'assistance civile fournie par l'ONU s'intègre sans heurts à l'évolution des opérations du Gouvernement congolais. Le fait marquant de la dernière semaine d'août est que divers ministères - par exemple, celui de la coordination et du plan, celui de l'agriculture et celui des finances - ont demandé que des experts de l'ONU viennent travailler dans leurs bureaux. Cet arrangement présente l'avantage que l'ONU sera désormais en mesure d'évaluer de manière plus concrète la situation des divers ministères et départements. Par ailleurs, le personnel civil de l'ONU aura ainsi plus de chances de se voir référer, aux fins d'examen et de coordination, les offres bilatérales d'assistance technique que pourra recevoir le gouvernement.

LISTE DU PERSONNEL AFFECTE A L'OPERATION CIVILE DES NATIONS UNIES AU CONGO  
(Les équipes de la Croix-Rouge figurent en annexe)  
29 août 1960

BUREAU DU CHEF DE L'OPERATION CIVILE DES NATIONS UNIES AU CONGO

Chef de l'ONUC et représentant résident du BAT	M. Sture Linner	(Suède)	Léopoldville
Représentant résident adjoint	Jean David	(Haïti)	"
Assistant spécial	Mario Harrington	(Cuba)	"
Fonctionnaire d'administration	Edouard Béique	(Canada)	"
Fonctionnaire chargée des rapports	Norma Globerman	(Etats-Unis)	"
Secrétaire	Gabrielle Picard	(Canada)	"
Secrétaire	France Rondot	(France)	"
Secrétaire	Elias Sarhan	(Liban)	"

GROUPE CONSULTATIF

Agriculture	Pierre Terver	(France)	Léopoldville
Communications			
Enseignement	Edmond Sylvain	(Haïti)	Léopoldville
Finances	Robert West (par intérim)	(Etats-Unis)	"
Commerce extérieur			
Santé publique	Dr James Mackenzie-Pollock	(Royaume-Uni)	Léopoldville
Main-d'oeuvre	Henri Reymond	(Suisse)	"
Magistrature			
Instruction militaire			
Ressources naturelles	Börje Nordlund (par intérim)	(Suède)	Léopoldville
Administration publique	Robert Gardiner	(Ghana)	"



A. AGRICULTURE

Secours alimentaires

Coordinateur des services de ravitaillement	R.F. Eckert	(Suisse)	Léopoldville
Distributeur des vivres	R.H. Dertle	(Suisse)	"
Fonctionnaire d'administration	E.G. Canade	(Etats-Unis)	"
Secrétaire	Mme Leeper	(Etats-Unis)	"
Représentant de la FAO	Nigel Heseltine	(Irlande)	"

B. COMMUNICATIONS

Transports et génie civil

Conseiller en matière de transports et de génie civil	Général de division R.A. Wheeler	(Etats-Unis)	Léopoldville
Assistant spécial du général Wheeler	Orle H. Poulsen	(Danemark)	"
Administration des ports	August Konow	(Norvège)	Natadi
Conseiller en matière d'exploitation des ports et des voies fluviales	G.W. Gillette	(Etats-Unis)	Léopoldville
Ingénieur civil en chef	Artur Modin	(Suède)	Léopoldville
Ingénieur	C.G. Hunt	(Pays-Bas)	"
Ingénieur civil	Sture Blomberg	(Suède)	"
Superviseur des travaux de construction	Hans Olivecrona	(Suède)	"
Ingénieur civil	Johan Segermark	(Suède)	"
Ingénieur du bâtiment	Kuno Arvefors	(Suède)	"
Ingénieur du bâtiment	Lennart Sjoberg	(Suède)	"
Ingénieur spécialiste de la construction de routes	Bror Sydstrand	(Suède)	"
Ingénieur du bâtiment	Hans Andersson	(Suède)	"
Ingénieur du bâtiment	Bengt Orne	(Suède)	"
Ingénieur du bâtiment	Bengt Mellegard	(Suède)	"
Ingénieur du bâtiment	Elf Aklint	(Suède)	"
Ingénieur du bâtiment	Stig Jonsson	(Suède)	"
Construction de bâtiments en bois	Curt Hamberg	(Suède)	"

Aviation civile

Représentant principal de l'OACI	J.P. Fournier	(Canada)	Léopoldville
Section de la circulation aérienne	Gérard Pêche	(France)	"
Contrôleur de la circulation aérienne	F.L. Levesque	(Canada)	"

Aviation civile (suite)

Contrôleur de la circulation aérienne	A.J.W. Yeadon	(Canada)	Léopoldville
Contrôleur de la circulation aérienne	T. Guerriche	(Tunisie)	Luluabourg
Contrôleur de la circulation aérienne	M. Ennaifer	(Tunisie)	"
Contrôleur de la circulation aérienne	W.C. Routliffe	(Canada)	Léopoldville
Contrôleur de la circulation aérienne	J.W. Legault	(Canada)	"
Contrôleur de la circulation aérienne	M.A.S. Shaker	(RAU)	"
Contrôleur de la circulation aérienne	F.C. Calvillo	(Espagne)	"
Opérateur radio	M. Ghariani	(Tunisie)	Stanleyville
Opérateur radio	A. Ouaghran	(Tunisie)	"
Opérateur radio	M.E.H. Chaabane	(Tunisie)	Léopoldville
Opérateur radio	W. Brownlie	(Canada)	"
Technicien radio	J.C. Bernier	(Canada)	Luluabourg
Technicien radio	J.L. Labrecque	(Canada)	Léopoldville

Télécommunications

Représentant principal de l'UIT	Henri Challet	(Suisse)	Léopoldville
Agent des télécommunications	Ayana Mitiku	(Ethiopie)	"
Agent des télécommunications	Bekele Mered	(Ethiopie)	"
Technicien radio	R.E. Thomann	(Suisse)	"
Technicien radio	Heinrich Vollenweider	(Suisse)	"
Technicien radio	Kurt Wydler	(Suisse)	"
Electricien	Edwin Page	(Suisse)	"
Technicien radio	Slahdine El Aloui	(Tunisie)	"
Technicien radio	Abdellatif Loukil	(Tunisie)	"
Technicien radio	Sadok Zayane	(Tunisie)	"
Radiotélégraphiste	M.S. Karchani	(Tunisie)	"
Agent des télécommunications	Gabremikael Gabreselassie	(Ethiopie)	Stanleyville
Agent des télécommunications	Tewelde Teklehaymanot	(Ethiopie)	"
Mécanicien de télétype	M. Schurmann	(Suisse)	"
Mécanicien de télétype	Willy Steinemann	(Suisse)	"
Ingénieur de la radio	Bechir Turki	(Tunisie)	"
Technicien radio	Sedik Lalaoui	(Maroc)	Coquilhatville
Technicien radio	Mohamed Ben Lemlih	(Maroc)	"
Technicien radio	Abdeslem Benhayoum	(Maroc)	"
Electricien	Fritz Müller	(Suisse)	"

Télécommunications (suite)

Electricien	Roland Mury	(Suisse)	Matadi
Entretien des lignes	Amor Abderrazak	(Tunisie)	"
Technicien radio	Boubaker Zaier	(Tunisie)	"
Ondes porteuses	Abdelkader Kahouache	(Tunisie)	"
Technicien radio	Salem ben Salah	(Tunisie)	Luluabourg
Technicien radio	Najai Eladib	(Tunisie)	"
Radio-électricien	Taoufik Bensaad	(Tunisie)	"
Téléphone automatique	Salem Amar	(Tunisie)	"
Ondes porteuses	Djilani Chougrani	(Tunisie)	Thysville
Entretien et utilisation du matériel radio	Mohamed Bey El Saadi	(Tunisie)	Kikwit
Mécanicien de télétype	René de Costerd	(Suisse)	Bukavu
Agent des télécommunications	Gabreab Tagagu	(Ethiopie)	Kindu
Agent des télécommunications	Mistlir Ayelle	(Ethiopie)	Buta

Météorologie

Représentant principal de l'OMM	R. du Chaxel	(France)	Léopoldville
Météorologiste	A. Le Pors	(France)	"
Météorologiste	Henri Lesné	(France)	Stanleyville

Information

Conseiller en matière de radiocommunication	Hugh Williams	(Nouvelle-Zélande)	Léopoldville
--	---------------	--------------------	--------------

C. ENSEIGNEMENT

Représentant principal de l'UNESCO	Maurice Dartigue	(Haïti)	Léopoldville
Statistiques de l'enseignement	M.E. Osman	(RAU)	"
Secrétaire	Mme S.W. Panier	(France)	"
Budgets scolaires	M. Chase	(Etats-Unis)	"

D. FINANCES ET ECONOMIE

Conseiller juridique (questions bancaires)	Mme Y.M. Wheeler	(Etats-Unis)	Léopoldville
Economiste (questions fiscales)	David Dinour	(Israël)	"
Economiste	Pierre Benoit	(Haïti)	"
Economiste	Eprime Eshag	(Iran)	"
Conseiller auprès des organismes de planification	Stein Rossen	(Norvège)	"
Economiste	Belai Abbai	(Ethiopie)	"
Economiste	G. Mancini	(Italie)	"

E. SANTE PUBLIQUE

Agent de la santé publique	Dr Soliman	(RAU)	Léopoldville
Agent de liaison des services médicaux	Dr Meilland	(Suisse)	"
Fonctionnaire d'administration	M. Edwards	(Royaume-Uni)	"
Fonctionnaire (adjoint) d'administration et des finances	M. Tschappat	(Suisse)	"
Adjoint administratif	Mlle Reelfs	(Pays-Bas)	"
Secrétaire	Mlle Kidd	(Royaume-Uni)	"
Secrétaire	Mlle Frayne	(Royaume-Uni)	"
Secrétaire	Mlle Weeks	(Royaume-Uni)	"
Secrétaire	M. Renaut	(Royaume-Uni)	"

Groupe consultatif de l'OMS auprès du Ministère de la santé publique

Conseiller principal en matière de santé publique	Dr Bellerive	(Haïti)	Léopoldville
Conseiller en matière de santé publique	Dr Tabona	(Royaume-Uni)	Luluabourg
Conseiller en matière de santé publique	Dr Mochi	(Italie)	"
Conseiller en matière de santé publique	Dr Flahault	(France)	Léopoldville
Conseiller en matière de santé publique	Dr Nicolas	(Haïti)	"
Conseiller auprès des laboratoires des services sanitaires	Dr Sansonnens	(Suisse)	"
Conseiller en matière d'administration des hôpitaux	Dr Btesh	(Israël)	"
Conseiller en matière de soins infirmiers	Mlle Wenger	(Suisse)	"
Conseiller sanitaire	M. Lovelace	(Haïti)	Luluabourg
Ingénieur et conseiller sanitaire	M. de Araoz	(Mexique)	Léopoldville
Ingénieur et conseiller sanitaire	M. Wilson	(Haïti)	"
Ingénieur et conseiller sanitaire	M. Valery	(Haïti)	"
Ingénieur et conseiller sanitaire	M. Miguel	(Bolivie)	Coquilhatville

Groupe consultatif de l'OMS auprès  
du Ministère de la santé publique (suite)

Conseiller en matière de soins pharmaceutiques	M. Bisharah	(Liban)	Léopoldville
Spécialiste de l'entomologie	M. Rivola	(Italie)	"
Conseiller en matière de lutte contre le paludisme et contre les vecteurs	Dr Issaris	(Grèce)	"
Conseiller en matière d'administration	M. Patterson-Morgan	(Royaume-Uni)	"
Fonctionnaire (adjoint) d'administration	M. D. Plug	(Pays-Bas)	"

F. MAIN-D'OEUVRE

Représentant principal de l'OIT	Jacques Chatelain	(France)	Léopoldville
Consultant en matière d'emploi	Marcel Friedrich	(Suisse)	"

A. Répartition, par spécialité, de l'équipe de l'Opération civile de l'ONU

(le personnel de secrétariat ne figure pas sur cette liste)

29 août 1960

Spécialité	Effectifs	Spécialité	Effectifs
Bureau du Chef de l'Opération civile	5	Information	1
Membres du groupe consultatif	7	Conseillers en matière d'enseignement	3
Conseillers en matière d'agriculture	4	Conseillers en matière de finances et d'économie	7
Conseillers en matière de communications :		Conseillers en matière de santé publique	5
Transports et énergie hydro-électrique	4	Equipe consultative de l'OMS auprès du Ministère de la santé	18
Travaux de génie civil	14		
Aviation civile	16	Conseillers en matière de main-d'oeuvre	2
Télécommunications	33		
Météorologie	3		
		Total	122

B. Répartition, par nationalité, de l'équipe de l'Opération civile de l'ONU\*

Nationalité	Groupe consul- tatif	Agri- culture	Commu- nications	Ensei- gnement	Finances	Santé publique	Travail	Total
1. Autriche					1			1
2. Bolivie						1		1
3. Canada			8					8
4. Danemark			1					1
5. Espagne			1					1
6. Etats-Unis d'Amérique	1	1	2	1	1			6
7. Ethiopie			6		1			7
8. France	1		4			1	1	7
9. Ghana	1							1
10. Grèce						1		1
11. Haïti	1			1	1	5		8
12. Iran					1			1
13. Irlande		1						1
14. Israël					1	1		2
15. Italie						2		2
16. Liban						1		1
17. Maroc			3					3
18. Mexique						1		1
19. Norvège			1		1			2
20. Nouvelle- Zélande			2					2
21. Pays-Bas						2		2
22. République arabe unie			1	1		1		3
23. Royaume-Uni	1					3		4
24. Suède	1		13					14
25. Suisse	1	2	10			4	1	18
26. Tunisie			19					19
Totaux	7	4	71	3	7	23	2	117

\* Les cinq membres du Bureau du Chef de l'Opération civile ne figurent pas dans ce tableau.

LISTE DES EQUIPES MEDICALES DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

<u>Pays</u>	<u>Nom</u>	<u>Spécialité</u>	<u>Lieu d'affectation</u>
Allemagne orientale	ADERHOLD, Karl	Chirurgien	Kindu, Mvenga et Shabunda
	CIAUS, Dr Justus	Médecin spécialiste des maladies internes, des maladies tropi- cales et de l'hygiène sociale	
	EHRIGHT, Renate	Infirmière (opérations et anesthésies)	
	KUEHTZ, Prof. E.H.	Chirurgien	
	KUEHTZ, M.	Laborantin	
	PASSEHL, Brunhilde	Infirmière (opérations)	
	SAURICH, Hilma	Infirmière (opérations et anesthésies)	
	SCHMIDT, Lieselotte	Infirmière (opérations et anesthésies)	
	SCHOLZ, Dr Otto	Chirurgien	
	STENGER, Annemarie	Infirmière (opérations et anesthésies)	
	WALDSCHOCK, Eberhard	Chirurgien	
WEINBRECHT, Dr W.	Vice-Président de la Croix-Rouge de la République démocra- tique allemande		
ZINCK, Walter			
Allemagne, République fédérale d'	HENZ, K.K.	Chirurgien	Kivu
	HASSELMANN, M.	Pédiatre	
	WILLICH, Hans O.O.	Médecin	



<u>Pays</u>	<u>Nom</u>	<u>Spécialité</u>	<u>Lieu d'affectation</u>
Australie	ACOL, John	Aide-soignant	Bakwanga
	DWYER, Francis N.	Médecin	
	FOX, Bruce W.	Chirurgien	
	HAUGHTON, Samuel F.H.	Chirurgien	
	THOMPSON, Antony	Aide-soignant	
	WILLIS, Francis	Médecin	
Canada	BEAULIEU, D.	Infirmière	Hôpital de Coquilhatville
	CHARRON, T.	Infirmière	
	EDWARDS, P.	Médecin	
	GALARNEAU, A.	Infirmière	
	KORLU, J.	Infirmière	
	MAYRAND, J.	Infirmière	
	PAULIN, R.	Chirurgien	
	SINCLAIR, J.C.	Médecin	
TETRAULT, M.	Infirmière		
Danemark	DALBY, Mogene	Médecin	Hôpital de Matadi
	INGHANN, R.	Sage-femme	
	JESPERSEN, Tove	Infirmière	
	JORGENSEN, Thomas A.	Spécialiste des maladies tropi- cales	
	OLLENDORFF, Hanne	Infirmière	
	RAFT, Jakob	Chirurgien	
	RAMES, Erik	Chirurgien	
	SKAJAA, T.	Médecin	
Finlande	ELOMAA, Vieni	Infirmière	Hôpital congolais de Léopoldville
	KASSILA, Vappu	Infirmière	
	RUTTI, A.	Médecin	

/...

<u>Nom</u>	<u>Spécialité</u>	<u>Lieu d'affectation</u>
CARACOSTAS, D.	Chirurgien	Port Francqui
ECCNOMO, A.	Infirmière (bénévole)	
KARAGIOJIDOU, M.	" "	
PAPACONSTANTINOÛ, N.	" "	
ROUSSO, K.	" "	
SAPHOS, C.	Médecin spécialiste des maladies internes	
STOLIOS, G.	Chirurgien	
SOEIANOPOULO, M.	Infirmière (bénévole)	
ISLAM, Z.	Médecin	Gemina
JAIN, A.C.	Chirurgien	
SRIVASTAVA, P.N.	Infirmière	
AFILAK, Lotfallah	Infirmière	Lieu d'affectation non encore désigné
DAFTARY, Fatollah	Chirurgien	
OJAN, Reza	Chirurgien et orthopédiste	
MOASSER, Yahya	Chirurgien	
BARNES, J.	Léprologue	Kivu
MURPHY, J.	Médecin spécialiste des maladies tropicales	
ARAKI, Y.	Médecin	Inongo
MIYAMOTO, T.	Médecin	
WATAHABE, K.	Assistant	
BURR, L.K.	Médecin-chirurgien	Luluabourg
GRAN, L.	Médecin	
HILSSEN, E.	Infirmière	
WAIBBT, S.G.	Infirmière	

<u>Pays</u>	<u>Nom</u>	<u>Spécialité</u>	<u>Lieu d'affectation</u>
Pakistan	ABBASI, Iftikhar A.	Chirurgien	Libala
	ASERAF, Mohammed	Infirmier	
	HAYAT, Mohammad	Infirmier	
	SAJID, Dr Mohammad	Médecin	
	ZAMIR, Hussain	Assistant de salle d'opérations	
Pays-Bas	HERDERSCHEE, D.	Bactériologiste	Léopoldville
	PEETOOM, F.	Médecin	
	van PEETOOM WEEL, G.A.	Médecin	
	van STEENVELDT, C.J.A.	Médecin	
	van de VEER, M.	Technicien	
Pologne	SDEJKA, M.J.	Infirmière	Thysville
	SDERPENSKI, M.	Chirurgien	
	ZAWADOWSKI, Y.	Chirurgien	
RAU (Egypte)	AEDEL MAGID, A.H.	Chirurgien	Luluabourg (destination finale : Luiza)
	KAMAL MOHAMED OAF, D.	Chirurgien (traumatologie)	
	KHALIL, H.M.	Spécialiste des maladies tropicales	
Suède	HALLEN, L.G.	Médecin	Hôpital de Bukavu
	LINDBERG, B.	Infirmière	
	SVENSSON, A.	Infirmière	
Tchécoslovaquie	HOLUBEC, K.	Chirurgien	Banningville
	IDSTRCIL, M.	Infirmière	
	SERY, Vladimir	Médecin	

<u>Nom</u>	<u>Spécialité</u>	<u>Lieu d'affectation</u>
ARSEC, B.	Médecin	Hôpital d'Uvira
DJUKIC, H.	Médecin-chirurgien	
SURVIE STIMAE, D.	Assistante médicale	
UHAREVIC, N.	Assistante médicale	
VUKOSAVIJEVIC, M.	Auxiliaire médical	

-----